



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1267 _____ 22 décembre 2016

- **A la recherche de la vérité sur la présidentielle du 20 novembre 2016**
- **Des institutions religieuses et de la société civile, préoccupées par le climat de violence**
- **Coopération : Haïti, une priorité pour la France**
- **Les États-Unis d'Amérique annoncent une phase de relèvement après Matthew**

>> A la recherche de la vérité sur la présidentielle du 20 novembre 2016

Le Bureau du contentieux électoral national (BCEN) a ordonné la [vérification de 12% des procès-verbaux](#) de la présidentielle du 20 novembre 2016, au Centre de tabulation des votes, à partir du mardi 20 décembre 2016. 12%, soit 1 560 procès-verbaux, seront vérifiés de « manière aléatoire », selon les conclusions du tribunal électoral, présidé par la conseillère Josette Dorcély. Cette disposition est prise en vue de « faire jaillir la lumière » et d'« établir la sincérité du scrutin », selon l'arrêt du BCEN. Le tribunal électoral a adopté cette décision, après avoir entendu, la veille (le lundi 19), les affaires opposant Pitit Dessalines, la Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation haïtienne (Lapeh) et Fanmi lavalas au Parti haïtien tèt kale (Phtk), dont le candidat, Jovenel Moïse, vient en tête des résultats préliminaires avec 55,67% des suffrages exprimés. 19,52% sont attribués à Jude Célestin de Lapeh, 11,04% à Jean-Charles Moïse de Pitit Dessalines et 8,99% à Maryse Narcisse de Fanmi Lavalas. Sur les 30 cas de contestations aux scrutins du 20 novembre 2016 (3 pour la présidentielle, 7 pour les sénatoriales et 20 pour la députation) enregistrés par le Conseil électoral provisoire, les principales réclamations portaient sur des demandes d'annulation de procès-verbaux ou de centres de vote dans 60% des cas, de recomptage ou de vérification dans 43,3% des cas et de prise en compte des procès-verbaux ou de réclamation de votes dans 23,3% des cas, rappelle

l'Observatoire citoyen pour l'institutionnalisation de la démocratie (OCID). « La plupart des candidats contestataires, qui ont sollicité l'annulation de certains procès-verbaux, ont aussi demandé à ce que les bénéficiaires présumés des fraudes alléguées soient exclus de la course ».

Préoccupé par le « tohu-bohu juridico-politique » entourant la phase des contestations, l'OCID appelle les autorités à la vigilance vis-à-vis de telles infractions au décret électoral « pour prendre les mesures idoines, visant à les prévenir et à les sanctionner ». La vérification d'un échantillon de 12% « n'est nullement une perte de temps », contrairement à ce que pourrait penser une grande partie des secteurs de la société, estime Joseph Maxime Rony, coordonnateur de la Plateforme des organisations haïtiennes de défense des droits humains (POHDH). Il considère également que l'éclatement de la cohésion au sein de l'organe électoral, au lendemain de la publication des résultats préliminaires, est un coup dur pour la crédibilité du processus. Trois conseillers sur neuf, Kenson Polynice, Josette Jean Dorcély et Jean Simon Saint Hubert, n'ont pas signé ces résultats préliminaires. Le processus de vérification ne sonnera pas nécessairement la fin des protestations. « Certains acteurs trouveront encore et toujours des raisons pour continuer les protestations », prévient Edouard Paultre, coordonnateur du Conseil haïtien des acteurs non-étatiques.

>> Des institutions religieuses et de la société civile, préoccupées par le climat de violence

Des institutions religieuses, de la société civile ainsi que des personnalités, signataires d'une déclaration [\[1\]](#), émise le lundi 19 décembre 2016, déplorent la « violence », qui a souvent accompagné les manifestations organisées par des protagonistes et partis politiques. Ces derniers « menacent des journalistes, de paisibles citoyens » et tentent

d'intimider les conseillères et conseillers ainsi que les juges électoraux. « Ces acteurs politiques enfreignent les articles 123 et 124 du décret électoral, qui interdisent toute proclamation de résultats et toute manifestation publique à caractère partisan, du jour du scrutin jusqu'à la proclamation officielle des résultats », rappellent-elles. Elles

dénoncent aussi des émissions de radio, qui diffusent des propos « incendiaires », « lancent des appels à la haine » et à un « chambardement politique violent ». Des jets de pierres ainsi que des dégâts ont encore été enregistrés le vendredi 16 décembre, respectivement à Morne Lazarre et à la rue Rebecca à Pétionville (périphérie est de la capitale, Port-au-Prince), lors d'une nouvelle journée de manifestation de partisans du parti politique Fanmi Lavalas et de la plateforme Pitit Dessalines. En cette période de fin d'année 2016, plusieurs cas d'assassinats et de violence sont quotidiennement rapportés. Quoi qu'il en soit, « le taux d'homicide par centaine d'habitants en Haïti est en deçà des chiffres observés dans presque tous les pays de la région, il est le plus faible ». Haïti est, de loin, l'un

des pays les plus sûrs de la région Caraïbes, affirme le président provisoire Jocelerme Privert. Cependant, il exprime sa préoccupation au sujet des assassinats répétés d'agents de la Police Nationale d'Haïti. Le Conseil supérieur de la police nationale (CSPN), dirigé par le premier ministre Enex Jean-Charles, est particulièrement attentif à cette question, tente-t-il de rassurer. Ces derniers jours, des patrouilles d'agents encagoulés de la Police Nationale d'Haïti sont remarquées, dans plusieurs quartiers de la zone métropolitaine de la capitale, en vue de « garantir un climat de paix et de sérénité dans le pays : la veille, pendant et après la période des fêtes, dans ce contexte de tension électorale », précise une note de la présidence provisoire.

>> **Coopération : Haïti, une priorité pour la France**

Haïti est inscrite parmi les 17 pays prioritaires de l'aide publique au développement de la France, indique le ministre français des affaires étrangères et du développement international, Jean Marc Ayrault, au terme de sa visite dans le pays, le dimanche 18 décembre 2016. « Haïti est proche de notre cœur. C'est une décision qui va permettre de mettre en œuvre des projets pour le développement pérenne d'Haïti », exprime-t-il. L'aide directe et bilatérale va être fortement augmentée, annonce le chancelier français. « Le développement de votre pays ne peut être durable que si nous menons ensemble des projets d'avenir dans des secteurs

prioritaires, tels que l'éducation, la santé et l'agriculture ». L'engagement du pays sur la voie de la stabilité politique est fondamental pour permettre le redressement économique pour le bien de toutes et de tous, déclare J-M. Ayrault. « Haïti a besoin de se développer, de se reconstruire et de regarder vers l'avenir avec confiance. Avec Haïti, la France veut assumer notre histoire commune ». Lors de sa visite de deux jours, les samedi 17 et dimanche 18 décembre 2016, le chancelier français a rencontré le président provisoire, Jocelerme Privert, ainsi que les membres du gouvernement haïtien.

>> **Les États-Unis d'Amérique annoncent une phase de relèvement après Matthew**

Les États-Unis d'Amérique passent maintenant à une phase de relèvement, suite au passage du cyclone Matthew sur Haïti (les lundi 3 et mardi 4 octobre 2016), annonce l'ambassadeur Peter Mulrean. Des travaux sont entrepris avec la communauté internationale, la Banque Interaméricaine de développement (BID), en vue de passer de l'urgence au relèvement et développement. P. Mulrean envisage de se rendre, d'ici la semaine prochaine, à Jérémie (chef-lieu du département de la Grande Anse, Sud-Ouest d'Haïti), pour lancer un projet baptisé « comment retaper mieux les abris, pour avoir, non pas juste des bâches, mais des maisons qui seront plus solides ». Seront mis en œuvre des programmes habituels, concernant la réhabilitation de maisons, des

investissements dans l'agriculture, à travers l'octroi de semences pour lancer la prochaine récolte. « L'engagement des États-Unis d'Amérique en Haïti n'a jamais été aussi fort. Notre partenariat va continuer sur une base de responsabilités et de respects mutuels ». Environ 800 000 personnes ont été touchées par les actions humanitaires américaines, après le passage de Matthew sur Haïti. Durant cette phase d'urgence, les États-Unis d'Amérique ont contribué pour 81 millions de dollars américains d'aide à Haïti.

US \$ 1.00 = 68.00 gourdes ; 1 euro = 78.00 gourdes ; 1 peso dominicain = 1.60 gourde aujourd'hui

A lire également:

- Le Conseil électoral appelé à se prononcer sur deux cas de candidats au sénat qui seraient non éligibles (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21045>);
- Le GARR appelle les autorités à prendre leurs responsabilités envers les migrants (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21052>);
- Accès aux informations en Créole aux Haïtiens vivant au Chili (<https://www.lenouvelliste.com/article/166475/acces-aux-informations-en-creole-aux-haitiens-vivant-au-chili>);
- « Haïti prend racines » : Initiative française en faveur de l'agroforesterie après les dégâts de Matthew (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21035>).